

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 03 FÉVRIER 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 03 février, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à l'auditorium de la médiathèque à Lezoux après convocations légales en date du 28 janvier 2026, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Anne-Marie OLIVON
Mme Danielle GRANOUILLET	Mr Thierry TISSERAND
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mr Cédric DAUDUIT
M. Gilles BERGAMI	Mme Patricia LACHAMP
Mme Julie MONTBRIZON	Mr Florent MONEYRON
M. Daniel PEYNON	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Annick FORESTIER	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Déolinda DE FREITAS	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	Mr Bernard FRASIAK
Mr Christian BOURNAT	Mme Séverine VIAL
Mme Catherine MORAND	M. Yannick DUPOUE
Mr Guillaume FRICKER	Mr Antoine LUCAS
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET
M. Romain FERRIER	

Suppléants présents : Mme Nathalie DE LA FUENTEEtaient représentés (procuration) :

- Mme BRUSSAT Elisabeth donne pouvoir à Mr MONEYRON Florent
- Mme TARTRY-LAVEST Agnès donne pouvoir à Mr DAUDUIT Cédric
- Mme EXBRAYAT Sylvie donne pouvoir à Mme HUGUET Josiane
- Mr COSSON Alain donne pouvoir à Mme MARMY Marie-France

Absents : Mme GRANET Elyane, Mr MARQUET Gilles, Mr BROUSSE René et Mme GROUIEC Isabelle

VOTE : En exercice : 35 Présents : 27 Représentés : 4 Votants : 31

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : compte rendu des délégations de la présidente pour l'année 2025

**COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DE LA
PRESIDENTE POUR L'ANNEE 2025**COMPTE-RENDU DES DECISIONS DE LA PRESIDENTE PRISES PAR DELEGATION :

SERVICE	NUM DECISION	DATE DECISION	OBJET DECISION	MONTANT
ADM	Arrêté – 2025-01	28/10/2025	Nomination du régisseur suppléant de la régie de recettes : AGV	Aucun coût
ADM	Arrêté – 2025-02	28/10/2025	Nomination du régisseur titulaire de la régie de recettes : AGV	Aucun coût
ADM	Décision – 2025-03	12/12/2025	Reprise de droit aux allocations de retour a l'emploi de Mme Sandy BERTRAND	4 381.20€
CULT	Décision – 2025-01	22/04/2025	Signature d'une convention de coordination d'une soirée concert de la tournée Puy-de-Dôme Europavox 2025	Aucun coût
CULT	Décision – 2025-02	27/05/2025	Signature d'une convention dispositif de prévention sécurité avec l'union départementale des sapeurs-pompiers du PDD	348.35€
CULT	Décision – 2025-03	27/05/2025	Signature d'un contrat de prestation de service avec la société AGI France	615.60€
SPANC	Arrêté – 2025-01	19/02/2025	Attribution de l'aide sur l'étude de sol et la définition de la filière	480€
SPANC	Arrêté – 2025-02	24/07/2025	Attribution de l'aide sur l'étude de sol et la définition de la filière	380€
SPANC	Arrêté – 2025-03	22/09/2025	Attribution de l'aide sur l'étude de sol et la définition de la filière	480€
SPANC	Arrêté – 2025-04	02/12/2025	Attribution de l'aide sur l'étude de sol et la définition de la filière	1596€
SPANC	Décision – 2025-01	25/02/2025	Demande gracieuse concernant le paiement de la redevance du contrôle SPANC d'avant-vente	Aucun coût
URBA	Arrêté – 2025-01	23/04/2025	Mise a l'enquête publique du projet du PLUI-H et d'abrogation de trois cartes communales	Aucun coût
URBA	Décision 2025-01	19/03/2025	Autorisation de signer la convention Pacte territorial	Aucun coût

Madame la Présidente propose au Conseil communautaire de prendre acte de la présente délibération.

AR Prefecture

063-246301097-20260203-20260203_09-DE
Reçu le 05/02/2026

CCEDA
CC 03.02.2026
(09)

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **prend acte** de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 04 février 2026
Signé par Jean-Louis DERBIAS,
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 04 février 2026
Signé par Florent MONEYRON,
Vice-Président

